

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi quatorzième (14^e) jour du mois de septembre deux mille vingt à 19h30, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Isabelle Laurent, conseillère # 3
M. Louis Matteau, conseiller # 4
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Marie-Josée Lamothe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
4. Correspondance
5. Première période de questions
6. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 6.1 Dépenses de voirie août 2020
 - 6.2 Contrat de l'inspecteur municipal
 - 6.3 Borne sèche du 1^{er} rang
 - 6.4 Vente camion F550
 - 6.5 Achat d'une camionnette
 - 6.6 Achat d'une benne basculante
 - 6.7 Autorisation d'appels d'offres pour la fourniture de matériaux pour la préparation des abrasifs nécessaires à l'entretien hivernal des routes
 - 6.8 Déneigement de chemins pour la Ville de Dunham
7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
8. LOISIRS
 - 8.1 Réparation de l'abri des bandes de patinoire extérieure
 - 8.2 Cours de zumba
9. URBANISME
 - 9.1 Rapport des permis émis
 - 9.2 Rapport du comité consultatif en urbanisme
10. RÉGLEMENT ET POLITIQUE
 - 10.1 Circulation en véhicules tout-terrain

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- 10.2 Poules
- 10.3 Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

11. TRÉSORERIE

11.1. Autorisation de paiement :

<u>Fournisseur</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
<u>Ville de Bedford</u>	<u>5 187.09\$</u>	<u>collectes</u>
<u>Vikanne</u>	<u>189.98</u>	<u>écran pour caméra au garage municipal</u>
<u>Marie-Josée Lamothe</u>		
<u>Denis Gagnon</u>	<u>2067.25\$</u>	<u>réparation 10 roues</u>
<u>Librairie Moderne</u>	<u>1960.28\$</u>	<u>livres pour la bibliothèque</u>
<u>Vitrierie Désourdy</u>	<u>356.42\$</u>	<u>écrans protecteurs pour COVID-19</u>
<u>Ministre des Finances</u>	<u>49526\$</u>	<u>Services de la Sûreté du Québec (1 de 2)</u>

- 11.2. Comptes à payer
- 11.3. Appui à la demande d'aide financière aux gouvernements pour les frais engendrés dans le cadre de la COVID-19

12. ADMINISTRATION

- 12.1 Mobilier de bureau
- 12.2 Photocopieur/imprimante

13. SERVICES PUBLICS

- 13.1 Non-conformité de la collecte de compostage

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 14.1 Comité incendie

15. Adhésion à la Charte de la bienveillance des personnes âgées de l'Estrie

16. Deuxième période de questions

17. AFFAIRES DIVERSES

- 17.1 Formations
- 17.2 Distribution d'arbustes 3 octobre
- 17.3 Prévention de la COVID-19

18. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.

1. **OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2020.09190

2. **ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 14 septembre 2020 soit approuvé en laissant le point 17. *Affaires diverses* ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2020.09191

3. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du pro-

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

cès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal

APPUYÉ PAR Sonya Lapointe

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil. La directrice générale fait la lecture des documents ayant un intérêt public.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6. VOIRIE MUNICIPALE

2020.09192

6.1 Dépenses de voirie d'août 2020

ATTENDU QUE le conseil déclare avoir pris connaissance de la liste des dépenses en voirie municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux

APPUYÉ PAR André Choinière

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat et les paiements des dépenses présentées ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.09193

6.2 Contrat de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE les membres du conseil confirment avoir pris connaissance du contrat de travail à être signé entre la Municipalité et Monsieur Michel Brais;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent

APPUYÉ PAR Sonya Lapointe

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la mairesse, Madame Dominique Martel, à signer le contrat au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

6.3 Borne sèche du 1^{er} rang

En attente d'une proposition pour corriger l'infiltration de roches lors de pompage.

ATTENDU QUE la borne est pratiquement inutilisable et se pacte souvent de pierre lors des tests et essais des pompiers;

ATTENDU QUE la directrice générale présente une soumission de Frégeau ?? pour une somme de ????\$;

ATTENDU QUE le conseil veut procéder à une réparation qui évitera la récurrence du problème;

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une dépense de ????\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.09194

6.4 Vente du camion F550

ATTENDU QUE le conseil a reçu deux offres pour l'achat du camion Ford F550 2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Marie-Josée Lamothe à procéder à la vente du véhicule Ford F550 2004 à l'entreprise Permaroute pour la somme la plus élevée des deux offres, soit 7 000\$ ainsi qu'à signer tous les documents s'y afférents.

ADOPTÉE

2020.09195

6.5 Achat d'une camionnette

ATTENDU QUE le conseil veut procéder à l'achat d'un véhicule de type camionnette usagé pour les travaux de voirie;

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat d'une camionnette Ford F250 2013 usagée pour la somme de 21 300 \$ + taxes auprès du détaillant Auto M.B.

QUE la directrice générale, Mme Marie-Josée Lamothe, soit autorisée à procéder à l'achat et à signer les documents s'y afférents.

QUE le conseil autorise le paiement à même l'excédent des activités de fonctionnement et un transfert de 21 300.00\$ du poste 23-610-00-000 *Activités d'investissement* vers le poste 03-310-000-03 *Machineries-Équipements*.

ADOPTÉE

2020.09196

6.6 Achat d'une benne basculante

ATTENDU QUE le conseil veut procéder à l'achat d'une benne basculante de type « paysagiste » avec des côtés qui se rabattent pour les travaux de voirie;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat d'une benne basculante neuve pour la somme de 7 700 \$ + taxes auprès du détaillant Auto M.B., dépositaire des bennes basculantes des Entreprises Champagne.

QUE la directrice générale, Mme Marie-Josée Lamothe, soit autorisée à procéder à l'achat et à signer les documents s'y afférents.

QUE le conseil autorise le paiement à même l'excédent des activités de fonctionnement et un transfert de 7 700\$ du poste 23-610-00-000 *Activités d'investissement* vers le poste 03-310-000-03 *Machineries-Équipements*.

ADOPTÉE

2020.09197

6.7 Autorisation d'appels d'offres pour la fourniture de matériaux pour la préparation des abrasifs nécessaires à l'entretien hivernal des routes

IL EST PROPOSÉ PAR Louis Matteau
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la direction générale de procéder au renouvellement des contrats d'achats ou aux appels d'offres de matériaux nécessaires à la préparation des abrasifs pour l'entretien des routes en hiver.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

6.7 Déneigement de chemins pour la Ville de Dunham

Le conseil a l'intention de poursuivre le déneigement pour la Ville de Dunham, sur les chemins St-Ignace et Pilon.

2020.09198

7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ALLIANCE MUNICIPALE ET DEMANDE AU VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – PÔLE DE BEDFORD – MOBILISATION CITOYENNE ET PLAN D'ACTION POUR LA RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT que le pôle de Bedford est composé de 8 municipalités, soit la Ville de Bedford et 7 communautés rurales que sont le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East et Stanbridge Station (ci-après le « Pôle de Bedford »);

CONSIDÉRANT que depuis la crise du secteur manufacturier, le tout jumelé à l'industrialisation de l'agriculture, le tissu socio-économique des communautés du pôle de Bedford ne cessent de déperir;

CONSIDÉRANT que la population est en décroissance dans la totalité des municipalités, que l'âge des citoyens augmente et que la valeur des logements stagne considérablement, voire diminue dans certains cas;

CONSIDÉRANT que plusieurs élus du pôle de Bedford tentent depuis plusieurs années de trouver des solutions pour renverser la situation actuelle afin de maintenir les services (de proximité, de santé et d'éducation), les emplois et la valeur des résidences;

CONSIDÉRANT que le 18 juin dernier, près de 5 ans après ces premiers efforts, les maires et directions générales de l'ensemble des municipalités du pôle ont convenu qu'ils devaient adopter une nouvelle stratégie visant l'implication citoyenne et corporative dans les choix et efforts de solutions qui devront être mises à place pour faire de ce milieu ce qu'il a déjà été, un milieu de vie dynamique basé sur une économie prospère et diversifiée;

CONSIDÉRANT que le Pôle de Bedford désire retenir les services de firme(s) de consultants ayant une expertise en mobilisation citoyenne, en réalisation de consultation citoyenne et en développement stratégique afin d'alimenter la réflexion et ayant l'expertise nécessaire afin de réaliser un plan d'action pour la relance socio-économique des huit municipalités formant le pôle de Bedford;

CONSIDÉRANT que les élus refusent que le plan de relance socio-économique ne soit qu'une simple étude statique, mais bel et bien un outil qui guidera l'ensemble des communautés vers la réalisation de mesures rassembleuses et qui donneront des résultats;

CONSIDÉRANT que la démarche souhaitée permettra :

- D'informer la population et des acteurs socio-économiques sur les enjeux qui affectent leur communauté et d'en connaître leur opinion;
- De favoriser leur participation dans la recherche de solutions concrètes et la mise en œuvre d'actions favorisant la relance socio-économique;
- D'évaluer la possibilité et faisabilité pour les municipalités de mettre en commun certains de leurs services et de leurs ressources humaines ;
- De déterminer les opportunités probantes de projets porteurs au développement social et économique du pôle;
- D'identifier les partenariats externes à conclure ou les relations économiques à mettre en place (autres pôles de la MRC, régions limitrophes, États-Unis, etc.).

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du *Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT que le Pôle de Bedford désire déposer une demande d'aide financière au montant de 40 000\$ au volet 4 et une demande d'aide financière au montant de 10 000\$ au Pacte Brome-Missisquoi pour le présent projet de mobilisation citoyenne et de plan d'action pour la relance socio-économique du pôle au coût total de 80 000\$;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que les municipalités devront contribuer financièrement pour une somme de 30 000\$ répartie selon la population de chaque municipalité payable à 50% en 2020 et à 50% en 2021;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU :**

De s'engager à participer au projet de mobilisation citoyenne et de plan d'action pour la relance socio-économique des municipalités du pôle de Bedford et à en assumer une partie des coûts.

D'autoriser le dépôt dudit projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

De désigner la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge comme étant la municipalité responsable de la gestion du projet (demandes de subventions, devis technique du mandat, offres des consultants, communication aux autres municipalités du pôle, etc.).

8. LOISIRS

2020.09199

8.1 Réparation de l'abri des bandes de patinoire extérieure

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la réparation de l'abri des bandes par Les Constructions Benoit Grenier inc. au montant de 4950\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8.2 Zumba

Reprise des cours lundi 9h30 et/ou mercredi 9h30 par Geneviève Pelletier, au Centre communautaire avec un prêt gratuit de la salle.

9. URBANISME

9.1 Rapport des permis émis

La présidente présente la liste des permis émis en août 2020.

2020.09200

9.2 Rapport du comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport émis par le comité consultatif en urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil entérine les décisions du comité consultatif en urbanisme et autorise les demandes déposées sans restriction supplémentaires;

QUE le rapport du Comité consultatif en urbanisme soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit;

ADOPTÉE

10. RÈGLEMENT ET POLITIQUE

10.1 Circulation en véhicules tout-terrain

10.2 Poules

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**10.3 Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur
l'environnement (REAFIE) du Ministère de l'Environnement et de la
Lutte contre les changements climatiques**

11. TRÉSORERIE

2020.09201

11.1 Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements pour les comptes suivants :

Fournisseur	Montant	Description
Ville de Bedford	5 187.09\$	collectes
Vikanne	189.98	écran pour caméra au garage municipal
Marie-Josée Lamothe	xxxxxx	xxx
Denis Gagnon	2067.25\$	réparation 10 roues
Librairie Moderne	1960.28\$	livres pour la bibliothèque
Vitrierie Désourdy	356.42\$	écrans protecteurs pour COVID-19
Ministre des Finances	49526\$	Services de la Sûreté du Québec (1 de 2)

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.09202

11.2 Comptes à payer

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

2020.09203

11.3 Appui à la demande d'aide financière aux gouvernements pour les frais engendrés dans le cadre de la COVID-19 par la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge

CONSIDÉRANT qu'avec la crise de la COVID-19, les municipalités et villes se sont mises au service de leurs citoyens pour assurer leur sécurité et leur bien-être ;

CONSIDÉRANT que les municipalités et villes ont dû mettre en place des mesures de protection et de sensibilisation importantes dans leur milieu ;

CONSIDÉRANT que les municipalités et villes ont composé avec des défis nouveaux tout en adoptant des stratégies diverses pour soutenir les contribuables et les entreprises, telle la suspension des intérêts sur les montants de taxes dus ou le report du paiement des taxes ;

CONSIDÉRANT que ces décisions ont causé, à des degrés variables, des pertes financières importantes qui pourraient se prolonger ;

CONSIDÉRANT que les municipalités et villes ont aussi assisté à une baisse importante de leurs revenus liés à des services tarifés ;

CONSIDÉRANT que parmi les impacts précis observés sur le terrain ou à prévoir, on dénote entre autres ; la baisse importante des revenus liées aux services tarifés, la baisse de revenus fiscaux découlant du fléchissement de l'activité économique, la baisse du nombre de constats émis par la Sûreté du Québec et donc des sommes versées aux

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

municipalités, la baisse générale des demandes de permis, le soutien accru aux organismes communautaires, les coûts engendrés par l'adaptation des activités municipales aux normes sanitaires en vigueur ;

CONSIDÉRANT que les conséquences de la pandémie excèdent clairement les paramètres habituels des responsabilités municipales, et ce, peu importe la taille des municipalités ;

CONSIDÉRANT les résolutions CE-20-07-13 de la MRC Le Val-Saint-François et 436-0820 transmise par la MRC Brome-Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer les résolutions CE-20-07-13 de la MRC Le Val-Saint-François et 436-0820 transmise par la MRC Brome-Missisquoi et de demander aux gouvernements provincial et fédéral de prévoir une aide financière quant aux impacts de la COVID-19 encourus par les municipalités locales et régionales.

De demander au gouvernement du Québec de préciser les règles quant aux dépenses remboursées aux municipalités, en lien avec la COVID-19.

De transmettre la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux municipalités du territoire de la MRC Brome-Missisquoi, à la MRC Le Val-Saint-François, aux députées Isabelle Charest et Lyne Bessette, et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

12. ADMINISTRATION

12.1 Mobilier de bureau

2020.09204

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat de mobilier de bureau au montant de 5904.25\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

12.2 Photocopieur/imprimante

2020.09205

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la location d'un appareil photocopieur et imprimante au montant de 50\$/mois pour une période de 60 mois auprès de **Solution Burotic**.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

13. SERVICES PUBLICS

13.1 Non-conformité de la collecte de compostage

Le transporteur nous a remis un rapport indiquant des collectes avec deux adresses fautives où il a constaté des sacs de plastique. Une lettre a été envoyée aux citoyens. La municipalité a aussi reçu un autre avis de non-conformité concernant la collecte du 4 septembre. (voir document joint)

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

14.1 Comité incendie (par Éric)

MRC a révisé les affectations et le territoire sera dorénavant couvert par les 3 casernes, mais les casernes sont défaillantes au budget, va falloir prévoir plus de budget pour de l'entraide. 3 petites casernes Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge-East et St-Armand sont en entraide automatique.

Il a été suggéré d'embaucher une firme pour remplacer le préventionniste pour terminer les visites de prévention et aussi p

Des équipements usagés ont été acquis de la Ville de Chambly.

2020.09206

15. ADHÉSION À LA CHARTE DE LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES DE L'ESTRIE

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adhère à la charte et autorise xxxx à signer

ADOPTÉE

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Josée Goyette demande si les services de santé sont considérés être affiliés avec l'Estrie ou la Montérégie. On lui confirme que c'est avec l'Estrie sous la gouvernance du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Estrie communément appelé CISSSE.

17. AFFAIRES DIVERSES

17.1 Formations

2 formations à venir au coût de 440\$ chacune :

- Isabelle Laurent : *La préparation et la participation des élu(e)s aux assemblées du conseil municipal*
- Dominique Martel : *La gestion financière municipale*

17.2 Distribution d'arbustes 3 octobre

Il y aura distribution de 195 arbustes le 3 octobre au garage municipal de 9h à midi.

17.3 Prévention de la COVID-19

La directrice générale explique de nouvelles mesures mises en place, dont l'achat de trousse pour isoler une personne présentant des symptômes.

17.4 Égout pluvial sur chemin de l'Église

Il est bloqué, même devant ADF. Des travaux seront à faire cet automne.

17.5 Muret du cimetière

La Fabrique a été informée des intentions de la Municipalité.

2020.09207

18. CLÔTURE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Louis Matteau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 21h02.

ADOPTÉE.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Dominique Martel
Mairesse

Marie-Josée Lamothe
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse